

**SOLIDARITY FOR
AFRICAN WOMEN'S RIGHTS**

A force for freedom



**MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ
POUR LES DROITS
DES FEMMES AFRICAINES**

Une force pour la liberté

OCTOBRE– DÉCEMBRE 2009

ÉDITION FRANÇAISE



DÉPLOYER NOS AILES: UNE APPROCHE PLURISECTORIELLE AUX DROITS DES FEMMES

Les membres de la Coalition SOAWR à la Réunion annuelle de

Du 5 au 7 octobre 2009, le Mouvement de solidarité pour les droits des femmes en Afrique (SOAWR) a tenu sa première réunion de bilan d'étape à Nairobi au Kenya. La réunion a rassemblé 30 participants issus de 15 pays (Ethiopie, Gambie, Guinée Conakry, Kenya, Libéria, Mozambique, Nigeria, Namibie, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie, et Zimbabwe). Le thème de cette année était "Déployer nos ailes : une approche plurisectorielle aux droits des femmes". Les objectifs principaux de la réunion comprenaient le bilan des progrès réalisés pendant la période 2008/2009, le partage des meilleures pratiques au cours de l'année, les stratégies autour de la Décennie de la femme africaine de 2010-2020 et la mise en place du cadre pour le prochain Plan stratégique. Outre la revue des progrès réalisés au niveau des activités de la coalition sur la base du Plan stratégique, les membres ont également découvert les nouveaux outils de travail tels que l'approche plurisectorielle UNIFEM visant l'accélération de la domestication et la mise en œuvre du Protocole. La coalition a également suivi un rapport sur les résultats d'une étude réalisée par Oxfam au Nigeria, au Libéria et en Tanzanie sur le thème des écarts en matière de capacité qui entravent la mise en œuvre du Protocole. Tirant parti de la présence des membres de la coalition à Nairobi, FEMNET a organisé des visites de campagne de pression auprès de quelques ambassades à Nairobi (Soudan, Burundi et Ethiopie) pour exhorter les gouvernements desdits pays à ratifier le

Protocole. Le résultat principal de cette réunion est un communiqué émis par les membres ayant pour but de lancer un appel pour la ratification accrue du Protocole et pour sa mise en œuvre à l'aide de l'approche plurisectorielle. Les membres ont également identifié la Décennie de la femme africaine en tant que période critique pour la réalisation des engagements faits par les Etats membres tant à travers les droits prévus dans le Protocole que par la Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique ; se fondant sur les moments critiques de plaidoyer tels que la session de la Commission sur la condition de la femme (CCF) prévue pour février/mars 2010 et qui facilitera la réalisation d'un bilan mondial du chemin parcouru depuis la Conférence mondiale de Beijing. D'ici la fin de la décennie, la

coalition SOAWR aimerait s'assurer, entre autres : que les femmes et les filles soient respectées en tant qu'égaux et qu'elles jouissent des mêmes opportunités et que l'égalité dans les relations de pouvoir leur soient accordés afin quelles puissent faire des choix éclairés en ce qui concerne leur sexualité, intégrité corporelle et la réalisation de leurs DROITS'; QUE LA COALITION SOAWR puisse devenir un point de référence pour la prise de décisions de principe sur le Continent'; 75% de domestication du Protocole et 50% de mise en œuvre intégrale du Protocole'; et que les femmes africaines, y compris les minorités telles que les femmes rurales, les minorités sexuelles et les femmes vivant avec un handicap puissent jouir de leurs droits. Pour le Rapport intégral, voir le site Web www.soawr.org ou contacter **Egalité Maintenant** à l'adresse : guwizeye@equalitynow.org



ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Bourses pour les femmes africaines de la fonction publique. Date limite: le 7 janvier 2010. Visitez le site Internet <http://wagner.nyu.edu/international/awpsf.php>
- Sommet de l'Union Africaine sur le thème ' Les TIC en Afrique : Défis et perspectives pour le développement ' du 25 janvier au 2 février 2010. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site Web www.africa-union.org
- 4ème Réunion africaine sur la santé et les droits sexuels, du 9 au 12 février 2009, Addis Abéba, Ethiopie. Pour de plus amples détails, visitez <http://www.africalsexuality.org>
- 54ème Session de la Commission de la condition de la femme (CCF), du 1 au 12 mars 2010, New York. Pour plus d'informations, visitez le site Internet : <http://www.un.org/womenwatch/daw/CSF/NGO.html> OU contactez FEMNET à l'adresse advocacy@femnet.co.ke ou au Tél: +245-20-2712971/2

Dans ce numéro:

DEPLOYER NOS AILES	1
LES FEMMES AFRICAINES ET Beijing + 15	2
LES ACTIVITÉS DE PLAIDOYER PAR FAHAMU &	2
IMPLIQUER LE Parlement Panafricain	2
PROJECTION DU FILM RÉALISÉ PAR EGALITE MAINTENANT	3
DERNIÈRES NOUVELLES DE FEMNET, SISTER NAMIBIA ET WOLPNET, NUMÉRO SPÉCIAL DE PAMBAZUKA	3
NOUVEAUX MEMBRES & LES ACTIVITÉS DES 16 JOURS D'ACTIVISME AU Nigeria & EN AFRIQUE DU SUD	4



Du 13 au 21 novembre 2009, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a convoqué la 8ème Conférence sur les femmes pour la Région d'Afrique (Beijing + 15) à Banjul, en Gambie. La CEA a créé un espace pour la participation de la société civile lors de la Conférence et a également accordé une opportunité pour la présentation des conclusions résumées issues du Rapport alternatif synthétisé auprès de la Réunion des Experts. Le Réseau de développement et de communication des femmes africaines (FEMNET), en tant que membre du Groupe de travail des ONG sur l'initiative Beijing + 15,

LES FEMMES AFRICAINES A LA 8^{EME} CONFERENCE REGIONALE AFRICAINE SUR LES FEMMES (BEIJING + 15)

a organisé une réunion de deux jours en marge de la 8^{ème} Conférence régionale africaine sur les femmes en Afrique (Beijing + 15) aux fins de discuter du projet de Rapport alternatif des ONG africaines sur l'initiative Beijing + 15, de dialoguer sur les questions clés émergeant du Rapport et faire des recommandations pour la suite devant être donnée par les gouvernements africains. 100 participants issus de 15 pays ont pris part à cette réunion consultative. Les organisations de la société civile ont par la suite présenté les conclusions et recommandations émanant de la Réunion consultative à la réunion des Experts et Ministres chargés du genre ; les conclusions et recommandations portaient sur les questions nationales et régionales devant être incluses et adressées dans le rapport officiel final. Plusieurs recommandations formulées par les OSC ont été intégrées au Rapport final des Experts et adopté par les Ministres par la suite. Les membres de la coalition SOAWR

ayant assisté à la réunion, dont IAC, ACDHRS, EASSI, Egalité Maintenant, FEMNET et Oxfam GB ont fait une campagne de pression auprès des Ministres présents à la réunion en faveur d'une ratification et une mise en œuvre urgentes du Protocole de l'UA relatif aux droits des femmes en Afrique, et notamment sur l'utilisation d'une approche plurisectorielle dans l'application de ses dispositions et la formulation de recommandations sur l'utilisation de la décennie africaine pour les femmes afin de respecter l'engagement contenu dans le Protocole et dans d'autres instruments clés de droits des femmes tels que la CEDEF. Le Rapport intégral est disponible au site Web www.soawr.org

LA CONTRIBUTION DE FAHAMU EN FAVEUR DE LA VISIBILITE DE LA COALITION SOAWR

FAHAMU a élaboré du matériel de plaidoyer (brochures, posters et t-shirts) qui ont été distribués aux membres de la coalition SOAWR lors de la Réunion annuelle de bilan d'étape ainsi qu'aux autres parties prenantes au cours des réunions diverses. FAHAMU a également été impliqué dans des activités de plaidoyer pendant la Réunion annuelle SOAWR de bilan d'étape tenue en octobre 2009 et a notamment fait partie de la délégation qui s'est rendue aux ambassades du Burundi et d'Ethiopie à Nairobi. Les outils élaborés par Fahamu devraient bien rendre la campagne en faveur des droits des femmes plus visible.

Etat des signatures et des ratifications	En Decembre 2008	En Septembre 2009
Total des signatures	45	45
Total Ratifications	26	27

Les pays qui ont ratifié le protocole : Angola, Benin, Burkina Faso, Cape Verde, The Comoros, Djibouti, Democratic Republic of Congo, The Gambia, Ghana, Guinea-Bissau, Lesotho, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Mozambique, Namibia, Nigeria, Rwanda, Senegal, Seychelles, South Africa, Tanzania, Togo, Zambia, Zimbabwe



Les enfants en train de célébrer les 16 jours d'activisme au Soudan (photos utilisées avec la permission de SIHA)

LES ACTIVITÉS DE PLAIDOYER PAR SIHA

L'Organisation Strategic Initiative for the Horn of Africa Women (SIHA), dans le cadre de son suivi de l'arrestation et du procès de la journaliste (Lubna) condamnée pour le port d'un pantalon, a préparé une déclaration à l'attention de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ; la déclaration a été soumise le 16 novembre 2009. La déclaration de SIHA a mis en exergue le régime de l'ordre public au Soudan qui avait été appliqué dans le cas de Lubna, accusée d'avoir commis des 'actes indécents et immoraux' selon les dispositions du Code pénal du Soudan. SIHA a noté que '...l'idéologie sur laquelle se fonde le régime relatif à l'ordre public donne lieu à son utilisation disproportionnée contre les femmes et les groupes marginalisés. Plus précisément, des normes différentes sont appliquées au comportement des hommes et à celui des femmes tant dans la vie publique que privée, violant ainsi certaines GARANTIES.' SIHA a exhorté la Commission de tenir compte de sa soumission lors de la préparation des observations dans le contexte de la mission promotionnelle au Soudan et a exhorté le Rapporteur Spécial sur les droits des femmes en Afrique à attirer l'attention sur l'impact du régime relatif à l'ordre public sur les femmes et les filles.

SIHA a demandé à la Commission africaine de rappeler les obligations du Soudan en ce qui concerne la mise en œuvre de la recommandation de la Commission portant sur la réforme du régime de l'ordre public ainsi que l'amendement du Code pénal de 1991. Pour commémorer les seize (16) jours d'activisme, SIHA a payé la diffusion d'une émission d'une heure auprès d'une radio locale par l'entremise de la station nationale de radio (la Radio Omdurman). L'émission a été diffusée le 8 décembre 2009. Lors de l'émission des politiciens issus du parti au pouvoir et ceux de l'opposition ont été interviewés sur leur engagement par rapport à la ratification du Protocole de l'UA, sur les droits des femmes et l'élimination de la violence faite aux femmes. SIHA a également organisé des ateliers artistiques pour les enfants dans les écoles primaires en Ouganda et au Soudan durant toute la période des seize jours d'activisme. Pendant ces ateliers, les enfants ont illustré leurs perceptions de la violence contre femmes dans leurs dessins.



CAPACITE DU PARLEMENT AFRICAIN POUR A MISE EN OEUVRE DES DECISIONS DE L'UNION AFRICAINE

Le 5 octobre 2009, Irūngū Houghton, le Directeur panafricain de l'organisation Oxfam GB a présenté un document de politique au Parlement africain afin qu'il soit utilisé dans la discussion sur le rôle du Parlement panafricain en ce qui concerne la mise en œuvre des décisions de l'Union africaine y compris les traités, protocoles, règlements, directives, recommandations et déclarations émises au niveau de l'UA. Irūngū a notamment signaler les progrès dans la ratification et la mise en œuvre de traités et protocoles de l'UA jusqu'à à ce jour en notant que 'de son propre aveu, l'Union africaine avait très peu fait pour accélérer la ratification d'instruments juridiques clés'. Il a néanmoins recommandé en particulier que le Parlement africain puissent identifier les traités et instruments de base tels que le Protocole de l'UA relatif aux droits des femmes qui auraient pour effet d'améliorer les vies des millions d'Africains et ensuite assurer le suivi périodique de l'observation desdits instruments par les Etats membres. **Pour obtenir une copie de cette déclaration, visitez le site Web www.soawr.org**



PROJECTION DU FILM 'AFRICA RISING' RÉALISÉ PAR EGALITE MAINTENANT

Le 30 octobre 2009, le film, 'Africa Rising' réalisé par Egalité Maintenant a été projeté au Festival international de film kenyan à Nairobi au Kenya. Le film suit des jeunes filles différentes ayant subi la mutilation génitale féminine (MGF) dans des pays divers d'Afrique. Du Kenya au Mali, en passant par la Somalie, le Burkina Faso et la Tanzanie, le film présente un regard honnête et brutal de la vie des jeunes filles dont la jeunesse a été bouleversée par la pratique. Le film expose quelques-uns des mythes autour de la question de la MGF et brise le silence sur un sujet qui se prête difficilement à la discussion. Un débat d'experts a suivi la projection du film, avec la participation de Faiza Mohamed (Egalité Maintenant), Agnes Pareiyo (Tasaru Ntomonok Initiative), Hubbie Hussein (Woman Kind Kenya) et le Dr. Morissanda Kouyate (Coordinating Committee on Traditional Practices Affecting Women's and Children's Health (CPTAFE)). Les membres du panel ont parlé du travail qu'elles effectuent dans le

domaine de la MGF en lançant un appel au gouvernement de prendre des mesures déterminées pour mettre un terme à cette pratique une fois pour toutes. Faiza a également exhorté le public à faire pression auprès du gouvernement du Kenya entre autres gouvernements afin qu'ils ratifient le Protocole et relatif aux droits des femmes en Afrique puisque ce Protocole accorde une base pour l'élimination de la MGF et enjoint aux états de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éradiquer la pratique, y compris la promulgation de lois et l'adoption de politiques visant la protection des femmes et des enfants contre la MGF. Pour plus d'informations sur le film veuillez visiter le site Web <http://www.africanrisingthefilm.com>

FEMNET PREND LES DEVANTS EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION

Du 28 au 30 septembre 2009, FEMNET a organisé une Conférence sur le Leadership au Togo pour un groupe de 30 femmes politiques issues de 7 pays francophones dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Niger, Sao Tome & Principe et le Togo. FEMNET a distribué des copies du Protocole en langue française ainsi que des copies simplifiées du Protocole durant la Conférence, notamment les dispositions en rapport avec la participation politique des femmes. L'objectif de la Conférence était de s'assurer que les femmes politiques issues des pays participants qui avaient prévu des élections en 2009 & 2010 allaient mener des campagnes de pression en faveur des réformes des lois et des politiques au niveau de leurs pays respectifs afin de promouvoir une participation plus équitable des hommes et des femmes dans le leadership et la prise de décisions. L'atelier a également sensibilisé davantage sur la campagne autour du Protocole relatif aux droits des femmes.

Les 26 et 27 novembre 2009, le Centre de ressources de FEMNET Resource a organisé une Journée portes ouvertes en faveur du public kenyan dans le cadre de ses activités des 16 jours d'activisme. Les matériels et les publications SOAWR ont été distribués aux visiteurs au cours des deux jours. Le 26 novembre, FEMNET a lancé le Rapport alternatif du Kenya sur Beijing + 15 dans le cadre des activités des 16 jours d'activisme contre la violence sexospécifique. Le rapport met en exergue la lenteur avec laquelle le Kenya appliqué la Plateforme d'action de Beijing; de ce fait, le Kenya figure parmi les 26 pays qui n'ont pas encore ratifié le Protocole. **Pour plus d'informations sur le Rapport veuillez contacter: Naisola Likimani à l'adresse Email: advocacy@femnet.or.ke ou au Tél: +254-20-2712971/2**

WOLPNET END LA MAIN A LA COMMUNAUTE

En novembre 2009, un programme a été organisé au sein de la PUC- People United Community de Sinkor Monterado aux fins de présenter le Protocole de l'UA aux membres de la communauté et de discuter de l'Article 5 - mettre un terme à la mutilation génitale féminine. L'objectif en était de promouvoir l'utilisation du Protocole en tant qu'outil permettant aux femmes de réclamer leurs droits et d'accroître leur compréhension de ses dispositions et également susciter un intérêt dans la lutte contre la MGF au niveau de la communauté en particulier. Un forum d'une journée a été organisé par LIWOMAC (Liberian Women Media Action Committee -la Commission d'action des femmes des médias au Libéria) en partenariat avec WONGOSOL Women NGO Secretariat (Le Secrétariat des ONG des femmes) aux fins de renforcer le partenariat entre les médias pour assurer la promotion du Protocole, Le Forum de décembre a réuni des journalistes et des activistes afin qu'elles puissent élaborer des stratégies de plaidoyer visant la promotion du Protocole pour réaliser sa mise en œuvre. Parmi les thèmes évoqués, il y avait : faire entendre la voix des femmes défavorisées et une analyse pratique du rôle des médias dans la promotion des droits des femmes.

NUMÉRO SPÉCIAL DE PAMBAZUKA

Egalité Maintenant et FAHAMU ont élaboré des articles pour un numéro spécial de la revue Pambazuka (Pan-African Voices for Freedom and Justice - Voix Panafricaines pour la liberté et la justice) pour commémorer le bilan des progrès de Beijing + 15; le 30^{ème} anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDEF), et le Protocole de la Charte africaine relative aux droits de l'homme été des peuples qui sont entrés en vigueur il y a quatre ans. Un certain nombre des membres de la coalition SOAWR y compris Caroline Agengo (Tomorrow's Child Initiative), Marren Akatsa Bukachi (EASSI), Mary Wandia (Oxfam GB), Morissanda Kouyate (CPTAFE) et Norah Matovu-Winyi (FEMNET) ont contribué des articles. **Pour avoir accès à ce numéro spécial veuillez visiter le site Web: <http://www.pambazuka.org/en/issue/458>**

LES FEMMES RECLAMENT LA CITOYENNETÉ EN NAMIBIE

Sister Namibia a appuyé la tenue d'un atelier organisé par Women's Leadership Centre (- Centre de Leadership pour les femmes, WLC) - du 26 au 28 octobre sur le thème « Les Femmes réclament leur citoyenneté ». Les objectifs principaux de cet atelier étaient : d'informer et éduquer les femmes sur leurs droits et les avantages qui sont leur dû en tant que femmes et citoyennes égales de la Namibie; d'informer les femmes sur les différents instruments assurant la protection de leurs droits en dehors de la Constitution de la Namibie; et de s'entretenir avec divers représentants des partis politiques afin d'écouter leurs opinions sur les questions relatives aux femmes et au genre avant les élections de novembre 2009. Les femmes ont rencontré les représentants de différents partis politiques et ont demandé à ceux-ci de s'assurer que les droits des femmes sont respectés. Un livret élaboré par le WLC détaillant les exigences des femmes selon la Constitution de la Namibie ainsi que le Protocole de l'UA a été lancé et distribué aux partis politiques présents. Les femmes ont raconté des histoires illustrant comment leurs droits continuaient à être enfreints et ont exhorté le gouvernement et la société civile à accorder la priorité à leurs droits. Les femmes ont appris davantage sur les instruments locaux, régionaux et internationaux en vigueur pour protéger les droits des femmes. Sister Namibia a également organisé un atelier sur le thème « Réclamer notre citoyenneté sexuelle » L'attente de cet atelier était que les participants allaient apprendre davantage sur leurs droits sexuels et comment les exiger tant dans la vie publique que privée. Les participants ont acquis une meilleure compréhension du genre et aussi des instruments internationaux tels que le Protocole de l'UA. Les participants ont également fini par mieux comprendre les droits des LGBT durant l'atelier. En ce qui concerne les médias, le numéro de décembre du magazine de Sister Namibia sera distribué et une émission radio intitulée 'Les voix des femmes' sera consacrée aux moments forts de ces ateliers. Le magazine contient des articles qui mettent en valeur la réunion de la coalition SOAWR tenue à Nairobi entre autres ateliers, avec un accent particulier sur l'importance du Protocole de l'UA et comment les femmes peuvent exiger leurs droits. Les enregistrements de la réunion de Nairobi ont également été diffusés durant l'émission radio pour souligner l'importance de l'UA en Namibie en Afrique dans sa totalité.



Les participants à l'atelier "les femmes réclament leur citoyenneté", photos utilisées avec la permission de Sister Namibia

SOLIDARITY FOR AFRICAN WOMEN'S RIGHTS

A force for freedom



MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ POUR LES DROITS DES FEMMES AFRICAINES

Une force pour la liberté

SOAWR Secretariat
c/o Equality Now
P.O. Box 2018-00200
Nairobi, Kenya

Phone: +254-20-2719832
Fax: +254-20-2719868
E-mail: info@soawr.org

WWW.SOAWR.ORG

NOUVEAUX MEMBRES

En décembre 2009, le Comité de direction de la coalition SOAWR a approuvé l'adhésion de trois nouveaux membres. La coalition SOAWR souhaite la bienvenue à **African Women Development Fund (AWDF)** basé au Ghana, **NGO Gender Coordination Network (NGO-GCN)** basé au Malawi et **Women and Law in Southern Africa (WLSA)** basé en Zambie.

Le Mouvement de solidarité pour les droits des femmes africaines (SOAWR) est une coalition de 36 organisations de la société civile qui travaille, dans l'ensemble du continent, pour que le Protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique continue à figurer à l'agenda des décideurs politiques, ainsi que pour exhorter l'ensemble des leaders africains à protéger les droits des femmes par la ratification et la mise en œuvre du Protocole.

Coalition Members

Alliance for Africa, African Centre for Democracy And Human Rights Studies (ACDHRS), African Women Development Fund (AWDF), Akina Mama wa Afrika, Association des Juristes Maliennes, Cellule de Coordination sur les Pratiques Traditionnelle Affectant la Santé des Femmes et des Enfants, BAOBAB for Women's Human Rights, Centre for Justice Studies and Innovations (CJSI), Coalition on Violence Against Women, Collectif des Associations et ONGS Féminines de Burundi (CAFOB), Eastern Africa Sub-regional Support Initiative (EASSI), Equality Now-Africa Regional Office, FAHAMU, FAMEDEV-Inter-African Network For Women, Media, Gender and Development, Gender Coordination Network (NGO-GCN), Girl Child Network (GCN), FEMNET - African Women's Development and Communication Network, Federation of Women Lawyers Kenya (FIDA-Kenya), Forum Muhler, Inter-African Committee on Harmful Traditional Practices (IAC), Human Rights Law Service (HURILAWS), Legal and Human Rights Centre (LHRC), Oxfam GB, People Opposing Women Abuse (POWA), Sister Namibia, Strategic Initiative for the Horn of Africa (SIHA), Tomorrow's Child Initiative (TCI), Uganda Women's Network (UWONET), Union Nationale des Femmes de Djibouti, Voix de Femmes, University of Pretoria Center for Human Rights, Women Direct, Women and Law in Southern Africa (WLSA), Women of Liberia Peace Network (WOLPNET), Women in Law and Development in Africa (WiLDAF), and Women's Rights Advancement and Protection Alternatives (WRAPA)



LES ACTIVISTES ADRESSENT UNE PÉTITION CONCERNANT LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES AU NIGERIA AU PARLEMENT

avec préoccupation que les cas de violence contre les femmes tels que celui de Grace ne faisaient jamais l'objet d'enquêtes ni de poursuites, créant ainsi une culture d'impunité.

Cette impunité avait continué 30 ans après l'adoption de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDEF), 15 ans après la Conférence de Beijing sur les femmes et 4 ans après l'adoption et la ratification du Protocole de l'Union africaine relatif aux droits des femmes.

Les activistes ont lancé un appel au pouvoirs exécutif et législatif du gouvernement nigérian pour qu'ils traduisent les bourreaux de Grace Ushang en justice, qu'ils puissent prévoir des mesures appropriées permettant de garantir la sécurité personnelle des femmes nigérianes et de promulguer une loi relative à la violence contre les femmes, en instance depuis 2002, sans plus attendre.

Dans le cadre des 16 jours d'activisme au Nigeria, l'organisation Women's Rights Advancement and Protection Alternative (WRAPA) en collaboration avec d'autres organisations de femmes, a mobilisé des centaines d'activistes pour une marche dans les rues d'Abuja. Les activistes ont exigé une enquête sur le viol et le meurtre de Grace Ushang, une jeune femme âgée de 24 ans et résidente de la ville de Maiduguri dans le nord-est du pays, violée lorsqu'elle suivait le programme obligatoire de Service national de jeunes (NYSC) mis en place pour les étudiants d'université. Les activistes se sont rendus à l'enceinte du Parlement et ont été reçus par le Sénateur Eme Ufot Ekaete, président du Comité sénatorial chargé des questions des femmes. Mme. Hajia Saudatu Mahdi, Secrétaire Exécutive de WRAPA, a lu une pétition avant de la présenter au Sénateur. La pétition a noté

16 JOURS D'ACTIVISME EN AFRIQUE DU SUD

People Opposing Women Abuse (POWA) en collaboration avec les bureaux de poste d'Afrique du Sud ont conjugué leurs efforts pour mener une campagne innovatrice et informative de sensibilisation en faveur des travailleurs des postes. Le projet avait deux composantes: dans la première phase, les femmes travaillant dans les postes étaient encouragées d'écrire des lettres anonymes à ceux qui les faisaient subir des sévices sexuels. Les lettres ainsi rédigées allaient être utilisées comme outils de plaidoyer dans une exposition dont le déroulement aurait lieu pendant les 16 jours d'activisme dans les deux sites au niveau des postes. L'exposition était un espace dans une chambre à coucher avec des faits et chiffres sur la violence domestique, le VIOL: L'exposition se composait de silhouettes grandeur nature pour permettre aux visiteurs de circuler parmi ces silhouettes et constater le HARCELEMENT SEXUEL: les visiteurs étaient entourés de l'enregistrement d'une survivante du harcèlement sexuel en train de raconter

L'exposition a également présenté l'histoire de la lutte en faveur des droits des femmes sous la forme de productions d'art engagé, des interviews avec les femmes travaillant à la poste sur les améliorations intervenues au sein des postes au cours des trente dernières années. Les victimes/survivantes ont appris ce qu'elles devaient faire au cas où elles se trouveraient dans une situation d'abus. L'exposition a été montée au siège des postes à Pretoria et au centre de triage de courrier de Witspos à Johannesburg.

Le 27 novembre, POWA a lancé la première résidence de deuxième étape pour accueillir les femmes victimes d'abus à Gauteng. Cette maison est mise à la disposition des femmes survivantes de la violence basée sur le genre, avec ou sans enfants, sur une base de loyer adapté au revenu. La résidence aide les victimes à mener une vie sans violence à long terme et de reprendre le contrôle de leur vie.